
L'industrie palestinienne

Contrainte dans son développement et ses échanges par les restrictions imposées par l'occupation en Cisjordanie et le blocus à Gaza, la production industrielle stagne et ne crée pas suffisamment d'emplois pour faire face à un chômage important. En baisse de 15% par rapport à 2014 (1 712,4 M USD), l'industrie représente 11,5% du PIB (1 458,7 M USD) en 2015 et concentre près de 9% de l'emploi total (90 486) et 18 056 entreprises. Les exportations industrielles s'élèvent à 842,7 M USD (7% du PIB) contre près de 4 Mds USD (31,3% du PIB) pour les importations. L'avenir de l'industrie palestinienne reste subordonné aux restrictions israéliennes, à une meilleure organisation du secteur et à un accès plus performant aux financements.

Une industrie dominée par l'agroalimentaire et les industries connexes, ainsi que par les pierres et les carrières

La part de l'industrie dans l'économie des Territoires palestiniens (TP) est relativement faible avec 11,5% du PIB (1 458,7 M USD), contre 35% en Jordanie. L'industrie palestinienne se divise en quatre catégories : l'électricité, le gaz et la climatisation (11,8%), les carrières (4%), l'eau et le traitement des déchets et eaux usées (0,8%) et l'industrie manufacturière (83,2%). **Hors agroalimentaire et industrie pharmaceutique, la production industrielle manufacturière, faible en valeur et peu diversifiée, est essentiellement composée de produits semi transformés et peu sophistiqués.** Les TP comptent 18 056 entreprises industrielles. La plupart sont des entreprises familiales avec moins de 5 employés. Il n'y a que 81 entreprises de plus de 50 employés. Depuis plusieurs années, l'industrie des TP ne crée pas suffisamment d'emplois pour faire face au chômage important et à la croissance démographique dynamique.

En 2015, l'industrie agroalimentaire, premier moteur industriel des TP juste devant les carrières et les pierres, représente 24,7% de la production industrielle (360,7 M USD) et emploie près de 14 880 personnes (soit environ 16,8% de l'emploi industriel). Le secteur joue un rôle moteur dans la création de valeur et dans la croissance des exportations malgré la persistance d'un fort déséquilibre structurel dans les échanges commerciaux. En 2015, le secteur agroalimentaire compte 2 352 entreprises couvrant six productions essentielles : la biscuiterie, les produits laitiers, le chocolat et les sucreries, les boissons, les fruits et légumes transformés, et les huiles et graisses végétales.

Par ailleurs, l'extraction (4,3% avec 50 M USD) et la production de pierres de construction et d'ornement (18,7% avec 272,3 M USD) contribuent à près de 23% de la production industrielle avec 322,3 M USD (2,5% du PIB) en 2015. La Cisjordanie est un territoire riche en roches dont les réserves sont estimées à 30 Mds USD par l'Union des industries des pierres et du marbre (USM) en 2011. Les carrières et l'industrie des pierres de construction et d'ornement emploient 18 308 personnes (soit 20,2% de l'emploi industriel). D'autre part, **la production de produits textiles, vêtements et produits en cuir représente 8,4 % de la production industrielle avec 122,2 M USD.** 16,8 % de la main d'œuvre industrielle (15 252 emplois) travaille dans ce secteur qui malgré un certain déclin demeure essentiel dans l'industrie palestinienne. Les produits métalliques manufacturés représentent 9% de l'industrie avec 134,6 M USD, et la production de meubles 13% avec 185,7 M USD.

Des échanges contraints dans le cadre du Protocole de Paris

A la suite des accords d'Oslo en 1993, un accord économique intérimaire est conclu en 1994 afin de formaliser les échanges israélo-palestiniens. **Finalement conservé en l'absence de statut définitif, le Protocole de Paris aboutit à l'intégration des TP dans les structures économiques israéliennes sous la forme d'une union douanière imparfaite.** Les travailleurs palestiniens continuent de venir chercher des emplois mieux rémunérés en Israël et les produits israéliens de dominer le marché des TP. Parallèlement, l'occupation et le protectionnisme israélien (pour certains segments de son propre marché) limitent les échanges avec des pays tiers et favorisent la compétitivité des biens israéliens par rapport aux palestiniens. Par ailleurs, ce cadre douanier interdit toute mesure protectionniste vis-à-vis d'Israël qui permettrait pourtant de protéger les industries palestiniennes naissantes et d'initier une véritable industrialisation par substitution aux importations. De plus, en l'absence de monnaie nationale, la surévaluation du

shekel israélien (NIS) par rapport à la position commerciale des TP rend les importations moins coûteuses et empêche un rééquilibrage par le taux de change. Ainsi, la mise en œuvre actuelle du Protocole de Paris est en partie à l'origine de la dépendance des TP et de l'important déficit commercial (4 267,7 M USD soit 33,7% du PIB en 2015). L'occupation et le format actuel de « *Custom Union* » peu amendé depuis 1994 fait des TP un marché captif pour les produits israéliens en position dominante.

Ainsi, les exportations industrielles s'élèvent à 842,7 M USD (7% du PIB) contre près de 4 Mds USD (31,3% du PIB) pour les importations, soit un déficit commercial de 3,1 Mds USD en 2015 pour le seul secteur industriel.

Les exportations industrielles souffrent non seulement d'une faible diversification et sophistication mais aussi de la concurrence de l'industrie israélienne. Les exportations de pierres de construction ont connu une croissance notable en passant de 7,7 M USD en 2005 à 171,8 M USD en 2015. Les pierres de construction dominent aujourd'hui les exportations industrielles et occupent la première place dans les exportations des TP (17,9% du total des exportations). D'autre part, les exportations de métaux et de produits métalliques s'élèvent à 114,5 M USD (11,9% du total des exportations) devant les exportations de meubles, matelas et luminaires avec 101,2 M USD (10,6%), de produits agroalimentaires avec 92 M USD (9,8%), de sacs et autres produits plastiques (8,5%), et enfin de chaussures et accessoires avec 39,2 M USD (4,1%).

La stratégie des zones industrielles

Les acteurs internationaux dont la France, l'Union Européenne, et très récemment la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement soutiennent des initiatives en Cisjordanie et à Gaza destinées à favoriser la montée en puissance et en gamme du secteur privé palestinien. **Depuis plusieurs années, la stratégie industrielle palestinienne implique la création de zones industrielles afin de générer des effets d'agglomération entre les acteurs industriels.** Une Autorité, la « Palestinian Industrial and Free Zone Authority » (PIEFZA), est chargée de développer ces zones industrielles.

- **La zone industrielle de Gaza** (Karni Crossing), inaugurée en 1999, appartient au premier conglomérat privé palestinien, PADICO, et abrite aujourd'hui 20 entrepôts de stockage (essentiellement utilisés par les agences de l'ONU) et 26 entreprises en activité avec chacune trois lignes de production. 2 000 personnes sont actuellement employées sur le site qui bénéficie d'électricité régulièrement. Le franchisé palestinien de Coca Cola y a récemment investi 35 M USD et emploie 300 personnes.
- **La zone industrielle de Bethléem (ZIB)**, inaugurée en septembre 2015 et développée avec le soutien de l'Agence Française de Développement (AFD), est située à 3 km de Bethléem et s'étend sur 20 ha. Actuellement, 9 entreprises en activité sont installées dans la ZIB et d'ici fin 2017, 15 entreprises seront opérationnelles.
- **La zone agroindustrielle de Jéricho**, appartenant également au conglomérat PADICO et développée avec l'aide du Japon, ambitionne d'améliorer la coordination entre les acteurs de la chaîne de valeur agroalimentaire et de favoriser leurs initiatives à l'export.
- **La zone industrielle de Jénine** devrait démarrer son développement suite à l'accord entre l'AP et le gouvernement israélien sur la partie du terrain appartenant à la zone C (60%) qui devrait désormais appartenir à la zone B.
- **Un autre projet est à l'étude dans la localité de Tarqumiya** (Nord-Ouest d'Hébron).

En complément de la ZIB, l'AFD met en œuvre plusieurs actions en faveur du secteur privé :

- **la garantie des emprunts ARIZ** permet de faciliter le recours aux emprunts bancaires ;
- **le projet Cluster** a soutenu la structuration de filières industrielles dans 5 secteurs clés et se termine fin 2017 ;
- **le programme PUMP** de modernisation des entreprises bénéficie à 50 entreprises (principalement dans le secteur agroalimentaire et dans les industries connexes).

Parallèlement, la France, propose depuis 2010, une ligne de don portée à 15 M € en juin 2015, destinée au secteur privé palestinien sous la forme d'une bonification de prêts commerciaux pour financer l'acquisition de biens et services français. **Le « French Grant » est une initiative de soutien à l'investissement productif industriel palestinien.**

Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.